

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 13 JUIN 2023**

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Mardi Treize du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, à la salle du Conseil municipal en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Marcellin ZAMI – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – MM. Jimmy DAMO – Jules FRAIR – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Wennie MOLIA – MM. Lucas ALBERI – Julien DINO – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ETAIENT ABSENTS : Mme Mégane BOURGUIGNON (excusée ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – M. Teddy BARBIN (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mme Marguerite MURAT (excusée ; pouvoir donné à me Jocelyne VIROLAN) – M. Josy LAQUITAINE (excusé ; pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – M. David LUTIN – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – M. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé ; pouvoir donné à M. Julien DINO) – Mme Maguy BORDELAIS (excusée ; pouvoir donné à M. Patrice PIERRE-JUSTIN).

.....
Date d'envoi de la convocation : 7 juin 2023

Date d'affichage : 7 juin 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 26

Absents : 9

Procurations : 6

Appelés à voter : 32

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame Marie-Renée ADELAÏDE
.....

**CONSTRUCTION DU GYMNASSE
RUDY GOBERT - MODIFICATION
DU PLAN DE FINANCEMENT**

CM-2023-5S-DAF-46b

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° CM-2022-6S-DAF-91 en date du 10 novembre 2022, relative à la modification du plan de financement du projet de construction du gymnase ;

Vu l'avis favorable rendu par la commission Finances et Transformation de l'Action Publique en date du 5 juin 2023 ;

Considérant la volonté de l'équipe municipale de renforcer les équipements sportifs sur le territoire ;

Considérant la nécessité d'ajuster le plan de financement prévisionnel de cette opération ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A à la majorité des voix exprimées par : 20 voix pour ; 9 voix contre ; 2 abstention

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver la modification du plan de financement du projet relatif à la construction du gymnase Rudy GOBERT, comme suit :

	Nature	Taux	Montant
DÉPENSES	AMO / MOE		793 000,00 €
	MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE		108 000,00 €
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION		6 495 000,00 €
	PRESTATIONS SUPP. ÉVENTUELLES		75 000,00 €
	IMPRÉVUS ET RÉVISIONS DE PRIX		29 000,00 €
	TOTAL DEPENSES		7 500 000,00 €
RECETTES	RÉGION	34,87%	2 615 500,00 €
	DEPARTEMENT	28,00%	2 100 000,00 €
	ETAT - ANS	6,40%	480 000,00 €
	ETAT - DETR	5,33%	400 000,00 €
	CARL	12,70%	952 250,00 €
	VILLE DU GOSIER	12,70%	952 250,00 €
	TOTAL RECETTES	100,00%	7 500 000,00 €

Article 2 : D'autoriser le maire à solliciter des subventions afin de finaliser le plan de financement du projet.

Article 3 : De donner tout pouvoir au maire afin de signer toute pièce relative à cette affaire.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
15 JUIN 2023
Et publication ou notification
le 15 JUIN 2023

Fait et délibéré à Gosier, le 13 juin 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



La secrétaire de séance

Marie-Renée Adelaïde

- GÉRIC CORNET -

- Marie-Renée ADELAÏDE -

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Construction du Gymnase Rudy GOBERT - Modification du plan de financement

Date de transmission de l'acte : 15/06/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 15/06/2023

Numéro de l'acte : CM20235SDAF46b (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20230613-CM20235SDAF46b-DE

Date de décision : 13/06/2023

Acte transmis par : Samantha JEANNOT

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers